

## VILLE DE VERSOIX

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

### Modalités d'utilisation de la salle des fêtes

D'une capacité d'accueil de 45 personnes au maximum, la salle des fêtes de la Pelotière est située route des Fayards 258. Louée par la Ville de Versoix à la Fondation Immobilière Jean Dutoit, elle est gérée par le Service Social, jeunesse (SSJ) qui en fixe le cadre d'utilisation :

1. la salle des fêtes est gracieusement mise à disposition des institutions, sociétés et associations sans but lucratif, ayant leur domicile sur la commune, pour l'organisation d'assemblées et - ou manifestations d'ordre sportif, culturel, associatif ou récréatif.
2. la salle des fêtes est louée aux habitants de la Pelotière et du quartier Nant-de-Crève-cœur pour l'organisation de fêtes d'anniversaire selon les conditions suivantes :

**Prix de location : CHF 20.-**

**Caution : CHF 100.-**

La réservation se fait tous les jours auprès du concierge M. Carlos Torres au 079 – 342 68 89. En cas d'absence de celui-ci, les réservations se font tous les jours auprès du Groupe Quartier (GQ) au 078 - 881 50 50.

Sous mandat du SSJ, M. Torres et le GQ sont également chargés de la tenue de l'agenda ; de la signature du contrat de location ; de l'entretien du local ; de l'état des lieux avant et après la location ; de la tenue de la comptabilité mensuelle et de son rendu au service des finances de la Ville de Versoix.

#### Horaires :

La salle est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 22h et le samedi de 10h à 20h30. Elle est fermée le dimanche ainsi que durant les vacances de fin d'année civile.

#### Règles :

- Il est formellement interdit au locataire privé de faire de la vente ou de faire payer un prix d'entrée.
- **Pour les jeunes n'ayant pas atteint la majorité (18 ans)**, la réservation est à effectuer par un représentant légal. La présence d'un adulte est obligatoire lors de la manifestation
- Il est strictement interdit de fumer dans la salle et d'y introduire des animaux.
- Il est demandé à chaque utilisateur de respecter et prendre soin du matériel mis à disposition